

ANIMER ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DURABLE COHÉRENTE



Avancement général de l'action

ACTION TERMINÉE

- > Créer un référentiel d'aménagement durable pour les zones d'activités

ACTIONS EN COURS

- Animer le référentiel d'aménagement durable des zones d'activités via des réunions de sensibilisation à destination des élus des communes, de l'Or aménagement, d'aménageurs privés, etc.
- Encourager, imposer ou systématiser des études de modélisations des ilots de chaleur urbain et de ruissellement sur les opérations d'aménagement pour appuyer les choix d'aménagements urbains.

ACTIONS NON INITIÉES

- Réviser le schéma de cohérence territoriale afin de notamment mieux prendre en compte les enjeux de transformation écologique (continuités écologiques, submersion marine, Zéro Artificialisation Nette, etc.)
- Mener des réflexions préalables à la mise en œuvre d'un schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial.
- Lancer des réflexions pour mieux conseiller et accompagner la révision des documents locaux d'urbanisme sur les enjeux de transformation écologique (porté à connaissance, grille multithématique d'analyse).
- Mener des réflexions pour élaborer une stratégie foncière Eviter-Réduire-Compenser afin d'accompagner les projets d'aménagement intercommunaux et communaux pour réduire leur impact sur la biodiversité et l'occupation des sols.

Partenaires : L'Or Aménagement, Communes du territoire, Nîmes Métropole

114

ambitions environnementales
dans le référentiel d'aménagement
durable des zones d'activités
économiques du Pays de l'Or.

2

projets de requalification
de zones en cours
sur les 14 du territoire.

-50%

d'artificialisation des sols
entre les périodes 2011-2020 (13,6 Ha/an)
et 2021-2030 (6,8 Ha/an).